

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 41 (1961)
Heft: 1: La Suisse et l'Europe

Artikel: Le tourisme suisse et l'intégration européenne
Autor: Cordey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pierre Cordey
Rédacteur en chef
de la Feuille d'Avis de Lausanne

LE TOURISME SUISSE ET



On pourrait soutenir qu'en matière de tourisme l'intégration ne pose pas à la Suisse de problème vraiment nouveau. On pourrait dire aussi que cela va de soi, l'intégration dans ce domaine se trouvant être déjà une réalité. Ce serait un paradoxe, mais fort proche des faits.

Voyons-les. En 1960, les hôtels, les pensions et les maisons de cure suisses ont enregistré au total 28 147 256 nuitées, dont 15 963 378 d'étrangers. (Aucune statistique, il faut le dire d'emblée, n'est dressée pour ces autres havres du touriste que sont les chalets de montagne, les logements et les chambres à louer, les cabanes d'altitude, les auberges de jeunesse et,

L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

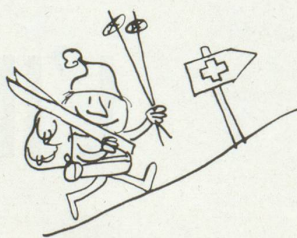


La rade de Genève. Dans le fond la cathédrale Saint-Pierre.

surtout, les camps et terrains de camping, dont le succès s'étend chaque année avec une rapidité incroyable; si les chiffres s'y rapportant existaient, ils seraient probablement supérieurs encore à ceux qu'on vient de citer.) Le tourisme en Suisse est donc d'abord un mouvement étranger, international.

Lorsque ce mouvement fléchit, comme ce fut le cas durant la dernière guerre où les nuitées d'étrangers tombèrent à moins de deux millions par année, l'hôtellerie suisse et toutes les activités en rapport étroit avec elles connaissent une crise grave. Leur prospérité augmente au contraire

avec lui. A cet égard, les records d'avant la première guerre mondiale



n'ont jamais été égalés. Ne voyageait-on pas à l'époque sans passeport dans toute l'Europe et ne suffi-

sait-il pas, en l'absence de tout contrôle des changes, de se munir convenablement au départ de louis d'or ou de lettres de crédit? Les mesures de libéralisation prises depuis la fin de la dernière guerre ont détendu les entraves mises, depuis cette époque révolue, au tourisme international. L'intégration les éliminerait sans doute. Ce qui, en apparence seulement, donnerait raison à ces très mauvais esprits qui ne veulent voir dans l'intégration qu'un moyen assez compliqué de revenir à ce que le libéralisme économique avait permis fort simplement d'établir.

De toute manière, il saute aux yeux que le tourisme international ne peut se développer pleinement que si deux des buts majeurs de l'intégration sont atteints: la libre circulation des personnes et, sinon celle des capitaux, du moins celle des indispensables viagiques. (Quant à la troisième liberté, qui permet aux produits de circuler, les bienfaits et bénéfices d'un séjour à l'étranger, en Suisse particulièrement, ont par bonheur échappé toujours aux contrôles et aux taxes de douane: le repos, la détente, la santé, les souvenirs dont s'enrichissent l'esprit et le cœur ne sont point soumis à l'octroi: la protectionnisme ne peut pas en interdire l'accès.) Or, dans ce domaine, que voyons-nous déjà?



En Europe occidentale, le détestable système des visas est en voie de disparition. Le régime des passeports a subi de très sérieux allègements. Parmi les États de l'O.E.C.E., seuls le Portugal, l'Espagne, la Turquie et l'Irlande l'ont maintenu dans toute sa rigueur. Les facilités introduites par les autres pays vont des simples accommodements à la suppression de ce document. En matière de devises, même progrès. Cinq pays ignorent déjà toute restriction: Allemands, Belges, Luxembourgeois, Portugais et Suisses emportent à l'étranger ce qu'il leur plaît. Les autres États continuent à fixer des limites à leurs ressortissants. Les « attributions automatiques » vont de 20 à 1000 dollars,



Gandria sur le lac de Lugano.



Promenade dans l'Oberland bernois.

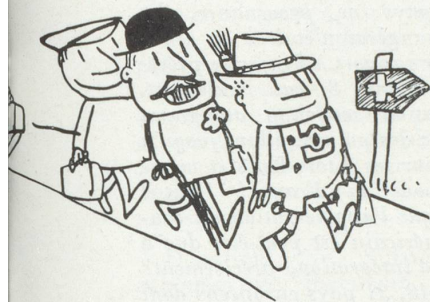
avec des modalités et des amendements de la plus merveilleuse complication. L'important est que ces limites n'ont que rarement des effets prohibitifs. Ce n'est donc pas encore la liberté qui devrait régner au sein d'une Europe intégrée, mais c'est un régime qui s'en rapproche de plus en plus, le goût des voyages et l'astuce des voyageurs se révélant irrépissibles.

La Suisse n'a jamais mis de restriction au transfert des devises, ni dans un sens, ni dans l'autre. (Peut-être est-il bon de noter que, si en 1959 par exemple l'on estimait à 1 milliard 420 millions les recettes apportées à l'économie suisse par le tourisme étranger, les touristes suisses n'avaient pas dépensé hors des frontières moins de 575 millions de leurs francs). La

Confédération s'est efforcée d'alléger le plus possible les formalités de passage, qu'il s'agisse des personnes ou des véhicules. Elle s'en est fort bien trouvée, puisque, depuis 1946, le nombre des nuitées d'étrangers a passé de 6 à près de 16 millions et qu'il a crû, très régulièrement, d'un million par an depuis 1958, cependant que le nombre total des arrivées

d'étrangers dans l'année n'est pas loin de rejoindre celui de la population de résidence! Si donc l'intégration est synonyme de libéralisation complète et véritable, la Suisse n'a rien à en craindre sous ce rapport, puisqu'elle ne ferait qu'accentuer le mouvement.

L'examen attentif des statistiques confirme cette vue. Les plus mauvais clients du tourisme suisse ne sont pas les pays les plus éloignés des frontières helvétiques, ni même ceux dont l'économie n'est qu'en voie de développement. Ce sont ceux qui se barricadent derrière le « rideau de fer » : sept États communistes, dont l'U.R.S.S., lui ont valu moins de clients l'an dernier que la seule Grèce, et ces sept là avec la Yougoslavie à peine plus que le Luxembourg! Ses meilleurs clients ne sont d'ailleurs pas tous non plus ses



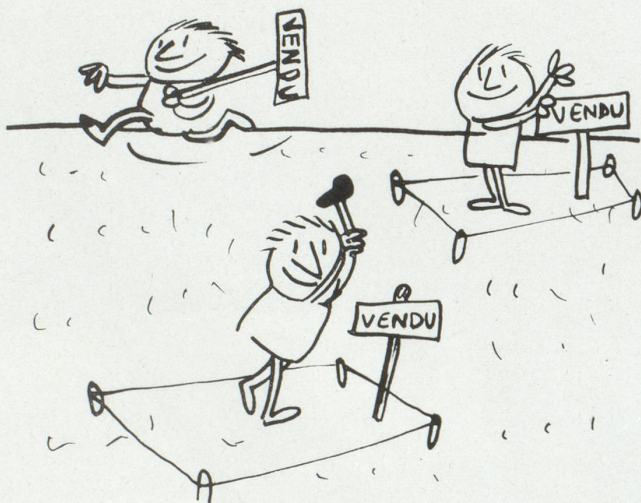
voisins immédiats. Toujours selon le nombre des nuitées, l'Allemagne vient de loin en tête, mais c'est la Grande-Bretagne qui la suit; la France arrive au troisième rang (2 653 699), serrant de près l'Angleterre, suivie d'assez loin par les États-Unis, puis par l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique. Cela amène à constater que toute formule d'intégration qui serait restrictive, qui, limitée ou non, englobant ou non la Suisse, aurait pour résultat de détourner de son territoire un courant de touristes lui ferait tort. Plus vaste et plus ouvert sera le territoire intégré, mieux cela vaudra pour elle.

En matière de tourisme ou, plus exactement d'hôtellerie, l'intégration est vraiment — et non plus potentiellement — réalisée sur un point, d'un bout à l'autre de la Confédération : le personnel des hôtels, restaurants et autres lieux de passage et d'hébergement se trouve, dans une très forte proportion, composé d'étrangers. Le principal problème qu'ait posé cette intégration-là fut de plier les nouveaux venus au style et aux traditions de l'hôtellerie helvétique. Le succès apparaît d'ailleurs complet.

L'école suisse de haute montagne.



Si librement qu'avec ou sans intégration les capitaux étrangers puissent entrer en Suisse — et en sortir aussi — on ne les voit guère s'engager dans l'hôtellerie. Les capitaux suisses marquent du reste une réserve assez semblable. C'est que l'hôtellerie et ses branches annexes ont passé depuis la première guerre mondiale par des crises dont le souvenir ne s'est pas effacé. Il a fallu l'intervention de la Confédération, par des subventions, des prêts et l'octroi de garanties, celle des banques aussi pour permettre le renouvellement progressif de l'équipement hôtelier.



De même l'équipement du réseau des transports — ferroviaires, routiers, aériens, lacustres — incombe en pratique à des capitaux suisses uniquement, parfois privés, mais publics le plus souvent. En matière de routes, la Confédération et les cantons, soit en fin de compte les contribuables, s'apprentent à assumer un très gros effort, du reste indispensable.

Les fonds étrangers s'engouffrent en revanche dans une variété nouvelle, du moins à cette échelle, du tourisme : l'achat de propriétés, bâties ou non, dans les plus belles régions du pays et leur aménagement en résidences

temporaires, mais fréquemment luxueuses. Le phénomène a pris une telle ampleur que l'on a pu craindre une mise à l'encan du territoire national et que les autorités fédérales ont dû envisager des mesures de contrôle.

Si ce « tourisme »-là, malgré son ampleur étonnante, demeure réservé à une classe fort aisée et en définitive assez étroite d'Européens et d'Américains, ce que l'on nomme à l'opposé le « tourisme social » a pris une ampleur bien plus grande encore, du fait que nul à peu près ne se trouve exclu de son bénéfice. De telle sorte qu'il est permis d'affirmer que toutes les variétés du tourisme, les traditionnelles — sports, détente, cure, éducation — comme les nouvelles — visite des villes, congrès de tout ordre, week-ends à « longue portée », camping —, contribuent à l'essor du trafic étranger en Suisse. En 1960, sur 28 pays de provenance, les nuitées étrangères n'étaient en diminution par rapport à l'exercice précédent que dans 8 cas seulement, l'augmentation moyenne atteignant 4,3 % avec des pointes allant jusqu'à 14,4 % pour les États-Unis et même 18,6 % pour la France ! Faut-il souligner que l'augmentation du contingent américain est peut-être due à un effort d'intégration, précisément ? Depuis 1948, 21 pays européens dont la Suisse mènent aux États-Unis des campagnes communes de publicité.

Peut-on conclure ? Le tourisme est l'un des domaines où l'intégration se réalisera le plus aisément, où elle a trouvé — avant même que fussent forgés et mis en œuvre des plans infiniment plus ambitieux — un vrai commencement de réalisation. Le tourisme suisse sait parfaitement que cette intégration sera synonyme de concurrence fortement accrue. Il ne s'en effraie pas, pour la bonne raison que cette concurrence est depuis des années une réalité de plus en plus manifeste et qu'elle n'a nullement contrecarré son essor. Le tourisme et l'hôtellerie suisses ont perdu des privilèges, une certaine position de monopole. L'intégration pourrait leur enlever ceux qui leur restent. Jamais en revanche elle n'éliminera ces atouts que valent à la Suisse hospitalière des paysages admirables, une situation géographique favorable, une tradition plus que séculaire, un équipement prodigieusement diversifié réparti sur le territoire entier.

Et c'est cela qui compte.

Pierre CORDEY